

les de Lanay de Civrieux, qui venaient encore d'acheter aux d'Ayglers cens et servis (32) sur cette paroisse ; les seigneurs de Lissieu de Marcilly, de Morancé, enfin les nobles de Chazay, comme les de la Fontaine, les Le Clerc, les Albaney et autres.

On respirait un instant en attendant de nouvelles luttes, lorsque se passa un fait important dans l'histoire du Beaujolais, dont nous étions limitrophes. La sirie de Beaujeu arrive au duc Louis II, de Bourbon, déjà comte de Forez (33).

Ce fut un heureux événement pour nos contrées, car le duc de Bourbon ayant en sa main ces trois provinces,

---

(32) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4240, chart. 278.

(33) La Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 88. En 1400, Edouard II était sire de Beaujeu, et le dernier de sa race. Ce malheureux prince, ne sachant plus dominer ses passions, se précipita dans les plus grands malheurs. Epris des charmes et des vertus de la fille de Guionnet de la Bessée, premier échevin de Villefranche, il la fit enlever et conduire en son château de Pouilly-le-Châtel, d'autres disent de Perreux, où lui-même se réfugia. Ce fut en vain que le malheureux père supplia le ravisseur de lui rendre sa fille, Edouard resta sourd à toutes les prières comme à toutes les menaces. De La Bessée s'adressa alors au roi de France, qui entendit sa plainte, et après enquête cita le sire de Beaujeu devant le Parlement de Paris. Le sergent royal qui apporta la citation, fut saisi par les ordres d'Edouard et jeté du haut des murailles dans les fossés du château. C'était un crime de lèse-majesté que le bailli de Mâcon fut chargé de punir. Les troupes royales vinrent donc assiéger Edouard dans son chastel ; obligé de se rendre, il fut emmené à Paris et jeté en prison.

Il allait payer de sa tête sa rébellion quand il implora les bons offices du duc de Bourbon, qui venait d'hériter du Forez par le fait de sa femme Anne. Le duc lui promit sa haute protection, à condition qu'il lui ferait l'abandon de sa seigneurie de Beaujeu. Pour sauver sa